

## S'inscrire à la formation de CESF

Inscription en ligne sur notre site

[www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)

de novembre à février

## Modalités de sélection

**Dossier de candidature + entretien de motivation**

### Étude de dossier

**1 note sur 20 (Coefficient 1)**

En amont de l'entretien, la commission d'examen se prononcera sur les éléments constituant le dossier.

### Entretien

**2 notes sur 20 (Coefficient 4) - durée 30 min**

Chaque candidat présente à deux examinateurs (un formateur et un professionnel), les liens qu'il peut établir avec la formation et le métier. Il soutient et développe sa réflexion en tenant compte des questions et remarques des examinateurs. Le candidat est évalué sur les deux critères suivants :

- motivation et aptitude pour les formations du travail social
- motivation et aptitude pour l'exercice des métiers du travail social.

La note de l'étude du dossier (coef. 1) et la moyenne des deux notes d'entretien (coef. 4) constitue la note d'admission.

## Se renseigner

Vous avez besoin d'informations concernant les métiers, votre orientation et les modes d'accès à la formation

**Contactez le service Information/orientation**

Fabrice BOUTEILLER : 03 81 41 67 56

[fabrice.bouteiller@irts-fc.fr](mailto:fabrice.bouteiller@irts-fc.fr)

Vous souhaitez des informations concernant les modalités de sélection

**Contactez le service sélection**

03 81 41 61 08

03 81 41 61 07

[selection@irts-fc.fr](mailto:selection@irts-fc.fr)

Vous souhaitez des informations concernant l'accessibilité à la formation

**Contactez le référent handicap**

Chantal MAGNET : [chantal.magnenet@irts-fc.fr](mailto:chantal.magnenet@irts-fc.fr)

## Venez nous rencontrer

Pour découvrir les métiers de l'intervention sociale, l'IRTS de Franche-Comté organise des réunions mensuelles d'information collective, une journée portes ouvertes et participe aux forums d'information régionaux, venez nous rencontrer.

**Consultez les dates sur notre site [WWW.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)**

L'IRTS de Franche-Comté est membre  
du réseau UNAFORIS

**UNAFORIS**

Union Nationale des Acteurs de Formation  
et de Recherche en Intervention Sociale

Plateforme UNAFORIS  
Bourgogne - Franche-Comté

27/10/2020

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



# Conseiller en économie sociale familiale

Diplôme d'État de niveau 6

(niveau II grade licence)

Formation accessible aux :

- lycéens / étudiants,
- demandeurs d'emploi,
- salariés,
- apprentis.

Diplôme accessible  
par la VAE



**irts**  
FRANCHE-COMTE

IRTS de Franche-Comté  
1 rue Alfred de Vigny - Besançon

## Le métier

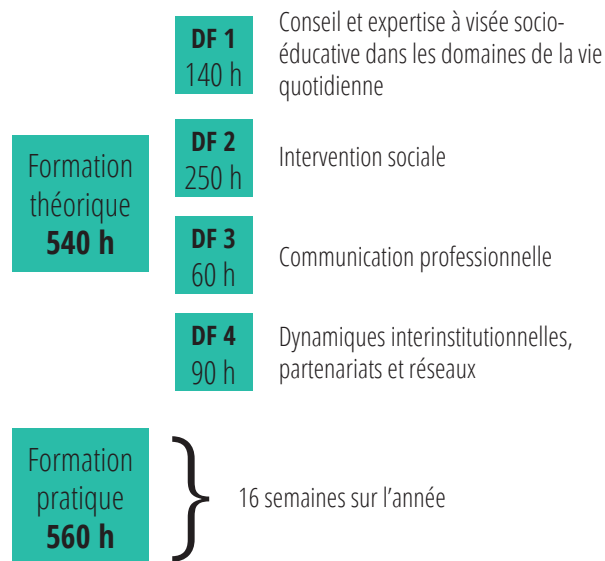
Le conseiller en économie sociale familiale est un professionnel du travail social. Il exerce, dans le cadre d'un mandat ou de missions institutionnels. Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles dans les domaines de la vie quotidienne.

Le conseiller en économie sociale familiale intervient dans une démarche éthique et selon des principes déontologiques dans le respect de la singularité de la personne, de l'altérité et du collectif. Il favorise l'instauration d'une relation à la personne en adoptant une posture d'accueil et d'écoute. Il questionne son intervention dans une démarche réflexive et s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle.

## La formation

### Une formation de 1 an en alternance de septembre N à juin N+1 \*

- **540 h** de formation théorique réparties en 4 Domaines de formation (DF)
- **560 h** de formation pratique



\* En fonction des diplômes déjà obtenus, un parcours partiel peut vous être proposé (dispenses, allègements)

### Une expérience à l'étranger, un plus dans la formation

L'IRTS de Franche-Comté encourage la mobilité internationale. Que ce soit pour un stage ou la réalisation d'un semestre d'étude à l'étranger, le service des relations internationales accompagne chaque étudiant/stagiaire dans son projet.

## Les conditions d'accès

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Etre titulaire du brevet de technicien supérieur économie sociale familiale ou de justifier de sa possession lors de l'entrée en formation.
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L 613-5 du code de l'éducation. Toutefois, il faudra valider certains modules du BTS ESF.

## Le financement de la formation

- Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté
- Plan de développement des compétences de l'employeur
- CPF
- Financement personnel

### Co-financement possible

## Autres possibilités

### POST JURY VAE - par la voie de la formation

En cas de validation partielle, vous avez la possibilité de suivre uniquement le(s) DF manquant(s)

### FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)

Dans le cadre de la FPC, vous pouvez vous inscrire à certains modules de la formation de CESF.